



J'ai reçu un chèque sans provision pour en remplacer un autre qui

Par **françoise**, le **25/06/2008** à **00:01**

j'ai prêté en avril 2007, 3500 euros. 2000 en chèque et 1500 en espèces pour que qu'une personne achète une voiture. en fevrier 2008 après de longues discussions, la personne me fait un cheque de 3500 euros, sans provision; ensuite le fils de cette derniere me donne 1500 en espèces et un cheque de 2000, encore sans provisions ! puis je porter plainte pour escroquerie en bande organisée et abus de confiance l es 2 personnes sont des hommes, merci de me répondre et me dire quelle marche à suivre j'avoue être sur la défensive mais surtout désespérée; je ne sais plus quoi faire; ils n'ont pas l'air de s'inquiéter et me laisse dans le silence; ai je des chances de récupérer mon argent sans en perdre encore plus en me lançant dans une procédure, je pense tout de même que je ne dois pas être la seule, car pour être aussi indifférent ils doivent avoir l'habitude, et être " très au point" pour arnaquer, d'où mon idée de les associer dans ma plainte en les visant comme bande organisée. qu'en pensez vous ?

Par **jeetendra**, le **25/06/2008** à **11:54**

bonjour, le mieux et le plus simple pour recouvrir la somme prêtée, c'est de recourir à un huissier de justice, surtout pour un chèque en bois, regardez ce site www.huissiersdejustice-hp.com/chqsp.html courage à vous, cordialement